

Monsieur le Premier ministre,

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Nous sommes réunis dans cette enceinte exceptionnelle parce que nous menons toujours une bataille contre le coronavirus. Nous devons rester vigilants et prudents, solidaires, attentifs aux plus fragiles.

Le gouvernement précédent avait été chargé de se focaliser sur cette tâche. De nombreuses mesures ont été prises pour prendre en charge les malades, épauler les services de soins faciliter le travail de première ligne.

Des mesures rapides et drastiques ont été prises pour sauver notre économie, épauler entreprises, indépendants, PME. Ces efforts doivent et seront poursuivis par notre nouvel exécutif, comme vous l'avez rappelé hier, Monsieur le Premier Ministre.

L'une des premières priorités sera de nous focaliser sur nos services de soins de santé. La crise a souligné à quel point nous avons besoin de personnel soignant en suffisance et mieux valorisé. La première ligne est la pierre de touche de notre gestion de la santé.

Des efforts ont déjà été faits et il faut poursuivre. Il nous faut une amélioration structurelle du secteur de la santé. Des budgets récurrents ont été prévus à hauteur de 600 millions pour assurer une meilleure rémunération, une réduction de la charge de travail ainsi que davantage de formation permanente. 200 millions d'euros seront dégagés également pour les soins de santé mentale. Le financement des hôpitaux doit être plus transparent et s'opérer en réseau. Le paysage hospitalier doit être éclairci.

Pour dégager des moyens, nous devons accorder une attention particulière à la maîtrise du budget alloué aux médicaments, par une utilisation efficace des médicaments tenant compte des besoins de nos citoyens, en responsabilisant les prescripteurs et augmentant la part des médicaments bon marché et des biosimilaires sera encore augmentée.

En ce qui concerne la crise du coronavirus, on peut se réjouir de la désignation d'une personne référente, mandatée pour un an afin de coordonner de façon optimale les actions de l'état fédéral et des entités fédérées.

A côté de la sécurité sanitaire l'accord de gouvernement déploie un axe à la sécurité en général pour répondre aux revendications du monde judiciaire qui réclame, un refinancement pour le personnel, pour l'informatisation et pour les bâtiments. Une attention sera aussi portée à un meilleur accès à la justice pour les justiciables les plus vulnérables. Permettre aux magistrats d'être en nombre suffisant dans des locaux décentes, avec des moyens informatiques adéquats pour communiquer en interne et vers le justiciable, est le minimum indispensable pour pouvoir mener une mission de justice efficace.

Modernité, accessibilité, efficacité seront les maîtres mots dans les réformes envisagées du Code pénal, de la procédure pénale et de l'exécution des peines. Ce sera un travail de longue haleine mais il est indispensable car il touche aux fondements de notre société.

Il nous faut des sanctions rapides via des procédures accélérées, une exécution de toutes les peines, une sévérité envers les récidivistes. Par ailleurs, en concertation avec les entités fédérées, le gouvernement entend aussi arriver à mettre en place les plans de détention individualisés dès le prononcé de la peine pour assurer une réinsertion des détenus dans la société, pour éviter la récidive.

Nous sommes heureux de voir qu'une réflexion sera entamée sur la problématique des détenus qui, en fin de peine, continuent à représenter un danger pour la société. La protection de la société nécessite qu'une solution soit trouvée.

Il faudra continuer le travail de prise en charge des violences intrafamiliales et sexuelles : formation des policiers, formation des services de soins, centres de prises en charge des violences sexuelles... ces outils sont indispensables pour répondre au fléau de la violence d'autant plus intolérable qu'elle est infligée aux plus vulnérables.

Pour nos forces de police, le gouvernement prévoit une base de recrutement de 1.600 policiers par an et une réforme de la formation pour réduire le délai entre candidature et engagement effectif.

La sécurité personnelle des agents de police et des secouristes sera améliorée et les violences envers la police et les secouristes feront l'objet d'une tolérance zéro. Analyse approfondie par le parquet et traductions rapides devant les juridictions pénales. S'il y a violence physique grave, il ne peut pas être question de classement sans suite. L'impunité doit être bannie.

Notre sécurité intérieure est primordiale et elle se bâtit aussi en dehors de nos frontières. Notre monde connaît de vives tensions tous azimuts : des conflits bien sûr mais aussi, un dérèglement climatique des instabilités qui induisent des phénomènes migratoires importants et donne lieu à des crises humanitaires alarmantes.

Nous devons poursuivre la défense des valeurs communes. Notre pays qui occupe une place dans le monde diplomatique sans commune mesure avec sa taille, continuera à promouvoir la vision constructive et ambitieuse de la coopération internationale, qui définit notre politique extérieure depuis plus de 70 ans. Je me félicite que notre gouvernement réitère aujourd'hui l'engagement de notre pays pour un multilatéralisme fort, qui garantit la protection du droit international, et les intérêts de pays de notre taille.

Nous insistons sur l'importance des Nations Unies comme cadre de discussions et d'actions de portée universelle. Le sommet de l'ONU sur la biodiversité qui s'est ouvert ce mercredi en est un nouvel exemple. La protection de l'environnement et le développement durable doivent être pris en compte dans nos futurs engagements bilatéraux et multilatéraux.

En matière de sécurité, nous insistons sur le rôle particulier du Conseil de sécurité. La Belgique lors de sa présidence, par un travail sérieux et important, a mis plusieurs dossiers à l'agenda du Conseil, comme celui des enfants dans les conflits armés, de la justice transitionnelle, et a confirmé l'importance de la coopération européenne au sein du Conseil.

Même si notre mandat se termine en décembre, nous continuerons à contribuer activement, matériellement et financièrement, à la prévention des conflits et au développement des institutions démocratiques, et nous soutiendrons toutes initiatives de médiation dans nos politiques multilatérales et bilatérales, tant au Moyen-Orient qu'au Liban, en Iran, en Irak et en Syrie, dans la région des Grands Lacs et du Sahel.

La cohérence de notre action politique, militaire, et de développement doit être renforcée. Une politique de sécurité nationale forte repose sur une politique étrangère ambitieuse et coordonnée. C'est pourquoi nous nous réjouissons de voir que l'accord gouvernemental se veut volontariste sur le plan de la défense. En réaffirmant un engagement pour une défense européenne effective, contribuant à une réelle stratégie et autonomie européenne tout en renforçant le pilier européen au sein de l'OTAN.

Dans cette optique, l'accent mis sur une base industrielle forte a tout son sens. La poursuite des investissements dans les « capability gaps » européens, le fond européen de la défense (FED) et la participation de notre pays au sein de la Coopération Permanente Structurée (PESCO) sont autant d'opportunités pour nos entreprises et leur relance.

En matière d'emploi nous nous félicitons de voir qu'après les investissements conséquents accomplis par le gouvernement Michel qui permettront de moderniser la défense l'accent est mis sur le personnel de la défense. Cela rendra la profession militaire plus attractive, conduira à un meilleur recrutement et une meilleure rétention. Ces investissements s'inscrivent dans lignée de la Vision Stratégique pour la Défense et la Loi de programmation militaire.

Et dans le domaine de l'emploi en général de nombreuses mesures d'urgence et de soutien à nos entreprises ont été prises afin de soutenir l'emploi au maximum. Mais le pire reste peut-être à venir.

C'est la raison pour laquelle la relance sera le fil conducteur de ce Gouvernement. Ce doit être un électrochoc pour renforcer notre économie et la tourner vers l'avenir. Un cadre dynamique et prospère sera la clé de la réussite.

Le premier élément clé concerne la loi de 96.

Le gouvernement a décidé qu'il était nécessaire de la maintenir telle que nous la connaissons depuis sa réforme de 2017. Ce sera l'unique moyen de maintenir la compétitivité de nos entreprises. Le Gouvernement a fait un choix. Tout l'art consistera en un équilibre subtil entre compétitivité et pouvoir d'achat.

Autre élément, notre marché de l'emploi semble aujourd'hui paralysé.

Pendant la crise, les entreprises se sont tournées vers les filets de sécurité mis à disposition par l'Etat le chômage temporaire pour force majeure, le droit passerelle ou encore le report, les diminutions voire la suspension des cotisations. Ces mesures ont préservé le pouvoir d'achat des travailleurs et des indépendants ces derniers mois. Mais malgré ces mesures, des travailleurs se retrouvent sans job, les offres d'emploi diminuent, des entreprises, en manque de confiance, vivent dans l'incertitude, certains métiers sont toujours autant en pénurie... Aujourd'hui, notre marché de l'emploi se bat pour renaitre. Il est de notre devoir de prendre nos responsabilités et de redonner confiance tant à nos entreprises qu'à nos travailleurs.

Dans le projet qui nous est présenté, la relance passera inévitablement par le maintien de notre compétitivité.

Elle passera aussi par une réforme du marché du travail ainsi qu'une nouvelle baisse de la fiscalité sur le travail (essentiellement pour les bas et moyens salaires). Elle passera aussi à un renforcement de la formation des travailleurs tout au long de leur carrière, via un compte formation, en passant par la poursuite dans l'harmonisation des régimes, le développement de l'e-commerce ou encore l'encouragement de la mobilité des travailleurs vers les métiers en pénurie.

En ce qui concerne la concertation sociale, votre Gouvernement, Monsieur le Premier Ministre, souhaite engager un dialogue constructif avec les partenaires sociaux. Il laissera un temps raisonnable pour les laisser parvenir à des accords, dans le respect des règles budgétaires et les orientations politiques.

Par ailleurs votre gouvernement mettra un point d'honneur à une meilleure conciliation vie professionnelle et vie privée, avec une attention particulière vis-à-vis des familles monoparentales. Les régimes de congés, seront simplifiés. Une harmonisation et une optimisation des congés sera lancée. Un allongement du congé aidant-proches est prévu également.

En termes d'organisation du travail, il faudra tendre vers plus de flexibilité et davantage de faisabilité.

A cet effet, on poursuit le travail de lutte contre le stress et le burnout en se basant sur les constats posés dans le cadre des projets pilotes. On favorisera le télétravail établi dans un cadre interprofessionnel qui vise à la fois la flexibilité et la protection des travailleurs. Le gouvernement entend également travailler sur l'accessibilité au compte-carrière et le droit à la déconnexion pour chaque travailleur.

Pour le travail associatif, il est aussi question d'introduire une nouvelle réglementation avant 2021. Celle-ci sera organisée en concertation avec les secteurs concernés.

Afin d'atteindre nos objectifs en matière de taux d'emploi, il conviendra aussi de s'attarder sur l'inactivité de certains groupes plus vulnérables et de lutter contre les pièges à l'emploi :

- Aussi, nous devons travailler à prévenir l'afflux vers les incapacités de travail et à favoriser la réinsertion des malades de longue durée. En se basant sur les recommandations du CNT, il faut une approche positive et multidisciplinaire.
- Il faut favoriser la diversité au sein des entreprises, avec sensibilisation, monitoring et adaptation des tests en situation.
- Pour les personnes porteuses d'un handicap, il conviendra de supprimer les seuils financiers en réduisant le prix de l'amour et le prix du travail. Nous travaillerons également sur l'esprit d'entreprise chez les personnes en situation de handicap
- Enfin les travailleurs âgés ne seront pas oubliés puisque les régimes de fin de carrière seront adaptés afin d'augmenter la durée effective de leur carrière.

L'ensemble de ces outils permettra d'établir un marché du travail efficient, structuré et dynamique avec l'objectif d'atteindre un taux d'emploi de 80% d'ici 2030, en étroite collaboration avec les entités fédérées et les partenaires sociaux. On ne peut que se réjouir de cet objectif, Monsieur le Premier Ministre

Je ne peux également m'empêcher de mentionner un dossier que j'ai toujours suivi de près et qui concerne le statut d'artiste. Depuis de nombreuses années, nous plaçons au MR pour une réforme en profondeur du statut. Ces dernières semaines, nous sommes venus avec des propositions concrètes, concertées avec le secteur afin de fournir de vraies perspectives, une réelle sécurité à ces milliers de travailleurs du milieu culturel qui participent au rayonnement international de notre pays. Le secteur culturel a toute sa place dans notre économie et y apporte une plus-value certaine, qu'il faut pouvoir valoriser à juste titre. Je me réjouis de voir que cette réforme figure en bonne place dans l'accord de gouvernement.

Je ne peux terminer sur l'emploi sans mentionner l'entrepreneuriat, le travail de nos indépendants et de nos entreprises qui sont le moteur de notre économie, ils sont créateurs de valeurs et pourvoyeurs d'emplois.

Le Mouvement réformateur s'investira une nouvelle fois dans cette mission au travers de 6 axes.

Le 1er compétitivité, fiscalité et la lutte contre le dumping social par

- La prolongation de la mesure Zero cotisation.
- L'accessibilités des marchés publics grâce à une simplification administrative,
- Travail à une concurrence équitable entre les entreprises belges et étrangères dans le respect de notre législation, en organisant les mêmes contrôles.

Le 2ème pilier porte sur l'amélioration du statut social et le soutien à l'entrepreneuriat

- nous continuerons d'améliorer ce statut aussi pour ceux actifs dans l'économie de plateforme
- nous réduirons l'impôt des indépendants soumis à l'IPP
- nous valoriserons toutes les cotisations sociales à partir du 1er euro pour les indépendants complémentaires
- nous continuerons à revaloriser les pensions des indépendants en supprimant progressivement le coefficient de correction pour les années de carrière futures.

Le 3ème pilier concerne les retards de paiement

L'objectif sera de lutter contre les retards de paiement pour les indépendants et le gouvernement prendra des mesures pour effectuer ses paiements sans délai.

Par ailleurs l'Etat se doit d'être aux côtés de ses entreprises et l'administration doit devenir « business friendly » c'est-à-dire un réel partenaire. Le premier pas se fera par la simplification administrative qui constitue le 4ème pilier. L'objectif, ambitieux, est de réduire les charges administratives de 30%.

Le 5ème pilier consistera à armer nos entreprises pour le développement international.

Enfin le 6ème pilier s'accorde à apporter une approche sectorielle au développement de nos PME. De l'entrepreneuriat féminin aux artistes, de la lutte contre la pratique commerciale déloyale au soutien aux modèles coopératifs .... Ce gouvernement propose à juste titre une approche sectorielle comme réponse plus appropriée.

Des défis à relever sont nombreux mais indispensables. Ils seront le facteur de relance économique.

Quant à la sécurité sociale de demain, elle sera tournée vers l'avenir, forte, efficace, inclusive, innovante et durable. Le gouvernement emmené par Monsieur de Croo, s'attèlera donc à l'harmonisation des régimes, poursuivra sa lutte contre la fraude sociale et le travail au noir, assurera les dotations d'équilibres aux régimes de sécurité sociale. Tout ceci va évidemment dans le bon sens et permettre d'assurer la pérennité de notre sécurité sociale.

L'emploi reste le meilleur rempart de la lutte contre la pauvreté mais aussi comme facteur d'émancipation sociale. C'est sur quoi nous travaillons sans relâche depuis de nombreuses années sans jamais oublier ceux qui souffrent, ceux qui sont exclus du marché du travail, ceux qui dépendent des derniers filets de sécurité.

Je ne peux dès lors que me réjouir des engagements pris dans l'accord de gouvernement : une continuité des réalisations des gouvernements Michel et Wilmes dans un esprit de solidarité et de cohésion.

En matière de pouvoir d'achat, ce gouvernement prend l'engagement :

- D'augmenter le salaire net principalement des bas et moyens revenus via des mesures fiscales et parafiscales. J'y reviendrai dans le volet fiscalité
- De relever progressivement les minimas sociaux en direction du seuil de pauvreté
- De relever les pensions, j'y reviendrai plus tard
- Les minima d'incapacité de travail seront avancés de 7 à 2 mois pour une meilleure protection
- D'éviter les pièges à l'emploi pour les personnes porteuses d'un handicap (j'en ai déjà parlé)

Pour réaliser ces objectifs, le gouvernement mettra à disposition des partenaires sociaux l'enveloppe bien-être ainsi qu'un budget supplémentaire. Ces derniers devront tenir compte des objectifs du Gouvernement dans le cadre de la répartition de l'enveloppe.

En matière de lutte contre la pauvreté, le gouvernement a décidé de travailler en concertation avec les entités fédérées et les experts du vécu, avec une attention particulière à la pauvreté infantile et aux familles monoparentales.

La démarche se vaudra ici proactive. Il faut une détection active et précoce de la pauvreté.

Nous ferons tendre les allocations sociales vers les seuils de pauvreté. Parallèlement à cela, ce gouvernement travaillera sur l'automatisation des droits sociaux mais également sur les droits sociaux dérivés.

Pour compléter ces objectifs, une attention spécifique sera accordée à la pauvreté énergétique, au règlement collectif des dettes (en ce compris les dettes de santé), à l'aide psychologique et au sans-abrisme, etc.

Pour réaliser ces objectifs, les CPAS seront des acteurs centraux. Le gouvernement les encouragera à fournir un soutien financier supplémentaire aux ménages dont les revenus sont insuffisants. Ce soutien financier supplémentaire impliquera les bénéficiaires dans un processus d'activation sur mesure.

Enfin et c'est important, une évaluation de la réglementation sociale et fiscale sera lancée afin de mesurer son niveau d'adaptation aux formes actuelles de vie commune.

Je ne peux clore cette partie relative au volet social de la déclaration sans parler des pensions.

Tout au long de son mandat, le Ministre des Pensions, mon collègue Daniel Bacquelaine s'est attelé à 3 missions : l'harmonisation des régimes en matière de droits à la pension, une plus grande corrélation entre la carrière effective et le montant de la pension, et la valorisation des pensions.

La volonté du nouveau gouvernement prolonge les ambitions précédentes, malgré les nombreux défis liés au coût du vieillissement.

Il est important de maintenir les travailleurs le plus longtemps possibles sur le marché du travail. Nous travaillerons donc à la fois sur les modalités de fin de carrière, les pièges à l'inactivité dans le cadre d'une pension de survie ainsi que sur la pension à temps partiel.

Ces dernières années, les pensions les plus basses ont été revalorisées de nombreuses fois. L'objectif aujourd'hui est de parvenir progressivement à un montant de 1500€ pour une carrière complète sans oublier les plus petites pensions évidemment.

Un bonus pension sera accordé, dans les 3 régimes, à ceux qui décident de continuer à travailler au-delà de l'âge de la pension anticipée. Quant au plafond des pensions, ils suivront l'évolution des salaires.

En ce qui concerne la GRAPA, la procédure de contrôle du respect de la condition de résidence sera évaluée en vue de réassurer sa proportionnalité

Mais qui dit social et économie, dit également fiscalité. Une fiscalité juste et optimale qui permettra de financer les politiques nouvelles.

A cette fin, le gouvernement préparera une réforme fiscale avec pour objectif de simplifier, moderniser et rendre notre système fiscal plus équitable et plus neutre.

Les principes directeurs de la réforme sont notamment la réduction de la charge sur le travail, l'élargissement de la base imposable, mais sans que la charge fiscale globale n'augmente, la simplification de l'IPP ou encore la sécurité juridique.

Le gouvernement favorisera également la conciliation vie privée-vie professionnelle via la fiscalité.

Une forme de taxation numérique doit être mise en place. Notre pays prendra l'initiative dans les discussions en la matière au niveau international d'abord.

La lutte contre la fraude fiscale se poursuivra.

Le gouvernement réalisera un travail d'assainissement de nos finances publiques. Il s'agira d'un assainissement raisonnable : le gouvernement veillera à un juste équilibre entre relance et assainissement.

Enfin, et il faut le souligner, il n'y aura pas de nouveaux impôts sur les classes moyennes et populaires, ni sur les épargnants. Le travail d'une vie doit être préservé et respecté.

Mais une fiscalité moderne doit également favoriser les investissements, qui restent essentiels pour le développement économique et social de notre pays. Ils ont un impact positif direct sur l'activité économique ainsi que sur le potentiel de croissance. Ils accélèrent la croissance et créent plus de prospérité, ce qui permet aussi de contribuer à la

soutenabilité des finances publiques. De plus, la plupart des investissements disposent de retours économiques significatifs, bénéficiant à la société dans son ensemble.

Notre pays a besoin d'un plan d'investissements clair et stable dans le temps.

Nous nous félicitons donc que le Pacte national pour les investissements stratégiques soit au cœur du plan d'investissements du gouvernement.

Ainsi, le plan d'investissements s'inscrira dans la continuité des domaines précédemment définis dans le Pacte national pour les investissements stratégiques :

- la numérisation et l'innovation dans les soins de santé ;
- la transition énergétique ;
- l'amélioration de nos infrastructures et de la mobilité ;
- l'enseignement et la recherche universitaire ;
- l'agenda numérique ;
- la cybersécurité.

Ces investissements, ambitieux pour un total de 4,7 milliards d'euros, prendront également en considération les défis climatiques et les enjeux qu'ils impliquent. Enjeux dont nous avons pris la mesure depuis longtemps. Même si nous préférons l'incitation à la contrainte. Même si nous sommes intimement convaincus que le moteur du changement de comportement des individus passe avant tout par l'éducation. Car on change le comportement des individus par l'adhésion et l'exemple.

Le changement climatique est le défi de ce siècle. Nous n'avons pas le choix ; nous devons renforcer notre action, en prenant des mesures, à tous les niveaux de pouvoir, européen bien entendu, avec le Green Deal qui plaide pour une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 55% à horizon 2030, et de parvenir à la neutralité climatique pour 2050.

Notre gouvernement fédéral soutient ces ambitions européennes et s'inscrit dans cette dynamique ! L'accord de gouvernement prévoit que les objectifs climatiques seront transposés en objectifs intermédiaires, soumis chaque année à des évaluations objectives et vise d'ores et déjà -55% en 2030... Ces objectifs intermédiaires seront déterminés en travaillant en tables rondes associant la société civile, les institutions de recherche et les différents secteurs socio-économiques.

Certaines des compétences clés pour mener une politique climatique font partie de domaines de compétences dits « mixtes », c'est-à-dire partagés entre l'Etat fédéral et les Régions. C'est le cas notamment pour l'Environnement, l'Énergie et les Transports. Les niveaux fédéraux et régionaux ont donc un rôle à jouer tant dans la mise en œuvre de nos

ambitions en faveur du climat et doivent nécessairement se coordonner en vue d'une action la plus efficace.

L'accord de Gouvernement prévoit toute une série de mesures pour mettre en place et réussir la transition énergétique et climatique à un coût acceptable socialement, économiquement et environnementalement.

Ainsi :

- Il est prévu, dans le cadre de l'accord de Gouvernement, une évolution très marquée du parc automobile belge vers un impact climatique moindre. Nous allons via le système des voitures de société décarboner notre parc automobile et promouvoir des véhicules plus propres, qui n'émettent pas de CO<sub>2</sub> (zéro-émissions). Pour notre groupe, il n'est pas question de supprimer les voitures de société, mais d'en faire un levier vers un parc automobile plus vert, sans que le travailleur ne perde un euro.

- La Ministre précédente avait déjà lancé un doublement des capacités d'éolien offshore afin d'atteindre 4GW d'ici 2030. La prochaine zone éolienne sera réalisée le plus rapidement possible. Et en complément au renforcement du réseau électrique actuel prévu pour relier les parcs éoliens au territoire terrestre, une nouvelle connexion sera étudiée et si possible réalisée pour 2025-2026. Il sera également exploré la possibilité d'aller plus loin que les objectifs du PNEC et de bâtir des parcs éoliens offshore en-dehors des eaux territoriales belges

Dans le cadre de l'Accord de gouvernement,

La loi de 2003, amendée en 2015 sur la sortie du nucléaire qui prévoit que l'ensemble de nos réacteurs nucléaires ferment pour au plus tard 2025.

Pour notre groupe, il y a trois piliers importants pour une politique énergétique moderne :

- Le prix pour les citoyens, les entreprises. Il ne faut pas qu'une sortie du nucléaire impacte le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité de nos entreprises.

- La sécurité d'approvisionnement, il faut, en tout temps et à tout moment, il y ait assez d'électricité pour faire face à la demande.

- Et les émissions de CO<sub>2</sub>, et le respect des engagements environnementaux et climatiques, tel que l'Accord de Paris.

Dans l'accord de gouvernement, toute une série de mécanismes sont prévus, qui permettent à la fois de garantir ces trois critères, à nos yeux essentiels.

Si on veut atteindre ces trois objectifs, il faut qu'entre aujourd'hui et l'année prochaine, l'on puisse définir le CRM (soit un cadre d'investissement sûr et clair) et le lancement des enchères en vue de permettre les investissements. Il faut avoir les structures nécessaires, la capacité de production électrique pilotable pour atteindre nos objectifs en 2025. Pour

garantir la sécurité d'approvisionnement dans tous les cas possibles et imaginables ainsi qu'un prix abordable, une clause de rendez-vous fin 2021 a été fixée dans l'accord de gouvernement afin d'analyser la situation. Un rapport analysera notamment la sécurité d'approvisionnement et l'impact sur les prix de l'électricité.

Si ce monitoring démontre un problème de sécurité d'approvisionnement, le gouvernement prendra des mesures, tel que l'ajustement du calendrier légal de sortie du nucléaire pour une capacité de maximum 2GW (soit deux réacteurs).

En conclusion, le programme d'actions en matière d'environnement, de climat et d'énergie est positif, et prend en compte l'impact financier de la transition sur le portefeuille des ménages et des entreprises, ce que notre groupe le soutient.

Enfin, je conclurai par un point important de votre accord de gouvernement, Monsieur le Premier Ministre, un point qui me tient particulièrement à cœur, celui de la confiance du citoyen. La longue crise politique que nous avons traversée vient enfin de trouver un épilogue. Et s'il est heureux, il ne doit pas nous faire perdre de vue que le fossé creusé avec la population est immense et il serait particulièrement malvenu de l'ignorer. C'est pourquoi je me félicite que votre gouvernement ait la volonté d'accorder une attention particulière à renouer un dialogue constructif et efficace avec nos citoyens. De nombreuses initiatives seront mises en place pour résorber ce déficit de confiance. Il est primordial que nous puissions rassembler toutes les bonnes volontés autour d'un projet commun, d'une idée commune pour notre pays afin de ne pas laisser le champ libre aux idées et propagandes d'un autre temps, d'un autre âge, que certaines formations politiques entendent exploiter ici. Nous le devons à nos concitoyens, nous le devons à notre pays.

C'est pourquoi, pour toutes ces raisons, Monsieur le Premier Ministre, que mon groupe votera la confiance à votre gouvernement.

Je vous remercie